Liberte Politique

Patrimoine de Macron : Circulez ! Il n'y a rien à voir...

Article rédigé par , le 28 mars 2017

[Source : Le Salon Beige]

Mais puisque le haute autorité indépendante vous le dit :

"La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), qui avait été saisie par Anticor, n'a pas décelé d'éléments problématiques dans la déclaration de patrimoine d'Emmanuel Macron, selon un courrier rendu public aujourd'hui par l'association.

"Les contrôles mis en oeuvre par la Haute autorité (...) n'ont révélé aucun élément de nature à remettre en cause le caractère exhaustif, exact et sincère de la déclaration" du candidat à la présidentielle, a écrit le président de cette instance indépendante, Jean-Louis Nadal.

L'association s'était interrogée mi-mars sur un "manque de cohérence entre les revenus et le patrimoine déclarés" par le leader d'En Marche!. Dans sa déclaration d'intérêts signée le 24 octobre 2014, Emmanuel Macron indiquait avoir perçu, comme banquier à la banque Rothschild puis comme secrétaire général adjoint à la présidence de la République, "3,3 millions d'euros de revenus avant impôts", de 2009 jusqu'à son entrée au gouvernement comme ministre de l'Economie en août 2014, avait relevé Anticor.

Or dans sa déclaration de patrimoine, signée le même jour et contrôlée par la HATVP, **Macron avait fait état d'un patrimoine de "1,2 million d'euros et d'un endettement de 1 million d'euros"**, "soit un patrimoine net de seulement 200.000 euros", de quoi susciter des "interrogations" selon Anticor. Emmanuel Macron s'est déjà expliqué sur cette différence entre patrimoine déclaré et revenus perçus, pointant son "statut d'indépendant" lorsqu'il était banquier d'affaires, avec **un haut niveau de cotisations et d'impôts à régler**."

Dont acte. Maintenant si les Français veulent confier les finances de la France à quelqu'un qui est incapable de conserver 3 millions d'euros plus de 3 ans et qui en perd un de surcroît, libre à eux...

Philippe Carhon